

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/901 du 12/12/1983
MEM. S. D. DEF. DEF/21024/07

Portant intégration et nomination de Monsieur
KOUBA Isidore dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Administratifs et
Financiers -SAF- (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

V I S A S :

- ✓u la Constitution du 8 Juillet 1979;
✓u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de
la Constitution du 8 Juillet 1979;
✓u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnai-
res;
✓u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires;
✓u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des ca-
dres de la catégorie AI des SAF;
✓u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires;
✓u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres;
✓u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiéran-
chies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;
✓u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
✓u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonction-
naires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
✓u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, in-
tégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
✓u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des
fonctionnaires;
✓u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Mi-
nistre, Chef du Gouvernement;
✓u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;
✓u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.
12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
✓u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres
du Gouvernement;
✓u le dossier de candidature de l'intéressé;
✓u le Protocole d'Accord du 5.8.70 signé entre l'URSS et la Répu-
blique Populaire du Congo;

DECRETE :

.../...

46

ARTICLE 1er :- En application des dispositions combinées du décret n° 62/426 du 29.12.62 et du Protocole d'Accord du 5.8.70 susvisés, Monsieur KOUBA Isidore, né le 27 Octobre 1952 à Baongo (Brazzaville), titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures -D.E.S.- (Spécialité : Droit International) obtenu à l'Université d'Etat P.I. CHEVTCHEENKO de KIEV (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 :- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de L'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 1er Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,



Jean ITADI.-

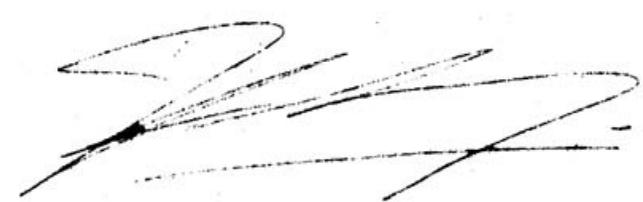
Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SILVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,



Ithi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP, DFP..... 2
- DFP/BST..... 2
- D.G.B..... 3
- D.C.F. 3
- M.I.E..... 2
- DOSSIER 3
- INTERESSE..... 1
- SGCM/BC..... 2./-

